



Délais pour finir de compléter dossier retraite

Par **nanard0100**, le **29/10/2015** à **01:14**

bonjour
je suis retraité depuis 2010 ,quand j'ai fait mon dossier il me manquait quelques 10 années (papiers fiches de paie, etc.....)que je croyais avoir perdu , je les ai retrouvés rnest il trop tard pour un rappel?
nil me semble le délais pour compléter un dossier est de 1 an
.r
merci pour vos réponse cordialement bernard

Par **moisse**, le **29/10/2015** à **08:02**

Bonjour,
Non la révision pour le motif que vous indiquez est admise par la CARSAT.
Il faut donc saisir la CRA ou commission de recours amiable de la CARSAT.
La notification, en cas de refus, comportera les voies de recours en terme de procédure et délais, devant le TASS.